



## Artisan en liquidation déclaration de creance

-----  
Par ultim

Bonjour,

Nous avons signé un devis auprès d'un artisan le 22 mai 2012, mon exemplaire n'est pas signé, ni tamponné.

Nous avons réglé un acompte de 20% à la signature du devis, et 30% au commencement du chantier qui n'a pour ainsi dire pas commencé, évoquant des prétextes, en fait cet artisan est venu pour récupérer son chèque de 1033 euros qu'il a demandé de libeller au nom de sa compagnie, et nous, confiants nous nous sommes exécutés.

Il s'avère que la liquidation a été prononcée en date du 26 juin, cessation de paiement le 22 juin, et le dernier chèque émis en date du 24 juin a été encaissé le 26 juin.

Nous souhaiterions donc effectuer une déclaration de créances, même si nous doutons fortement de percevoir quelconque remboursement, ma question était que comme nous avons établi ce dernier chèque au nom de sa compagnie, cela risque-t-il de se retourner contre nous puisque finalement il n'y aura aucune trace de ce chèque sur son compte, puisque encaissé au nom de sa compagnie ? ou pouvons nous quand même se déclarer créancier ?

J'espère que vous aurez compris notre demande, bien que un peu brouillon.

Avec mes sincères remerciements.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Si le chèque est au nom de la compagnie alors elle peut l'encaisser.

Quel est le problème?

Cordialement

-----  
Par ultim

Bien sûr qu'elle peut l'encaisser, ce n'est pas ma question.

Le problème est que vu que c'est sa compagnie et non l'artisan lui-même qui a encaissé le chèque, je n'ai aucune preuve que je lui ai effectivement réglé ce montant, qu'il n'apparaîtra pas dans ses comptes commerciaux, et que ma demande soit rejetée, vu que le chèque a été encaissé par une tierce personne; vous voyez donc mon souci !

-----  
Par jury34

Alors il faudrait obtenir un justificatif que l'encaissement du chèque a bien eu lieu pour ces raisons (contrat d'entreprise).

Vous devriez vous rapprocher des banques.

Ensuite, il faut effectivement inscrire votre créance.

Très cordialement

-----  
Par ultim

Merci beaucoup, je vais effectivement demander une copie des chèques à la banque, en espérant que cela ne traîne pas trop et joindre ces justificatifs à ma demande.

Merci infiniment pour votre réponse et bonne soirée.

-----  
Par jury34

Bonjour,

N'hésitez pas à me tenir au courant de l'évolution de la situation!

Très cordialement